

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 23 mai 2024 à 19 heures 03, le Conseil municipal de la Commune de PALAIS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation en date du 17 mai 2024 mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressés au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Tibault GROLLEMUND, Maire.

Etaient présents : Le Maire Tibault GROLLEMUND,

Adjoints : Jean-Luc GUENNEC, Martine COLLIN, Pierre-Paul AUBERTIN, Soazig LANCO, Catherine MAREC, Georges MIGNON,
Conseillers : Ronan-Pierre BARRE, Francis VILLADIER, Thibault TARDIF, Catherine BARBOTIN, Karol KIRCHNER, Noémie SOULIER (arrivée 19h10), Monique PAUL, Aude PORTUGAL, Noëlle SCHLUMBERGER (arrivée 19h10), Carine LE HEN

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Sylvie TREMEAC-PICHOT à Tibault GROLLEMUND, Marie-Céline GUILLERME à Francis VILLADIER, Jean-Claude LORIOT à Georges MIGNON,

Etaient absents : Béatrice TERRIEN, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Guillaume CHATELAIN

Secrétaire de séance : Thibault TARDIF

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Quorum : **12**

Présents : **17**

Votants : **20**

Délibération n° 040-24

Commissions Municipales – Intégration d'élus à des commissions municipales

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Vu la délibération n° 032-20 en date du 04 juin 2020 approuvant la composition des Commissions communales et la désignation des délégués communaux ;

Vu la délibération n° 065-20 en date du 3 décembre 2020 approuvant la composition du conseil d'exploitation du port et de la commission Urbanisme-PLU ;

Vu la délibération n° 039-23 en date du 30 mai 2023 approuvant la désignation des représentants de la commission habitat

Monsieur le Maire demande aux élus qui souhaitent intégrer la commission Habitat. Mesdames Soazig LANCO, Catherine MAREC et Monique PAUL souhaitent intégrer cette commission

Madame Soazig LANCO souhaite également intégrer la commission Urbanisme-PLU.

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'intégrer Madame Soazig LANCO, Madame Catherine MAREC, Madame Monique PAUL à la commission Habitat.**
- **D'intégrer Madame Soazig LANCO à la commission Urbanisme-PLU.**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Tibault GROLLEMUND.**

Le Maire,



Tibault GROLLEMUND